



Suivi après une greffe d'organe

🕒 paru le 05/03/2020 • adapté au contexte belge francophone • dernière adaptation de contenu le 10/08/2022 • dernière vérification de mise à jour le 10/08/2022

Un guide-patient est un outil réalisé pour vous aider à faire des choix pour votre santé. Il vous propose des informations basées sur la recherche scientifique. Il vous explique ce que vous pouvez faire pour améliorer votre santé ou ce que les professionnels peuvent vous proposer lors d'une consultation. Bonne lecture !

Une greffe, qu'est-ce que c'est ?

Une greffe ou une transplantation est un traitement chirurgical qui consiste à remplacer un organe du corps qui ne fonctionne plus assez bien par un organe qui fonctionne bien. L'organe greffé provient d'un donneur d'organes. Les organes les plus couramment greffés sont les reins, le foie, le cœur, les poumons et le pancréas (îlots de Langerhans).

Quel est le principal risque après une greffe ?

Le corps peut rejeter l'organe greffé (greffon). Cela peut survenir très vite après la transplantation, c'est-à-dire dans les jours, semaines ou mois qui suivent. On parle alors de rejet aigu. C'est pourquoi le médecin surveille très régulièrement le fonctionnement de l'organe greffé pendant la première année.

Si votre médecin pense que votre corps risque de rejeter l'organe greffé, il peut vous conseiller de consulter un spécialiste pour un contrôle plus approfondi.

Le corps peut aussi rejeter progressivement l'organe greffé. Cela se produit plus d'un an après la transplantation. Ce rejet dit « chronique » explique en grande partie l'échec de la greffe après la première année.

Que peut faire votre médecin en cas de greffe ?

Pour éviter le rejet de l'organe greffé, votre médecin vous prescrit des médicaments immunosuppresseurs.

Les médicaments immunosuppresseurs ont pour but de freiner les réactions du système immunitaire. Ils diminuent ainsi le risque de rejet de l'organe greffé. Vous devez prendre le traitement immunosuppresseur le reste de votre vie.

Les immunosuppresseurs peuvent provoquer des effets secondaires comme :

- - une augmentation de la tension artérielle ([hypertension artérielle secondaire](#)) ;
- - une augmentation du taux de sucre dans le sang (hyperglycémie) ;
- - une [augmentation des graisses du sang](#).

D'autres traitements sont donc parfois nécessaires pour contrôler ces effets secondaires.

De plus, les médicaments immunosuppresseurs augmentent le risque d'infection, de tumeur et de durcissement des parois des artères (artériosclérose).

Votre médecin vous prescrit aussi de l'aspirine pour prévenir la formation de caillots dans le sang (thrombose).

La première année après la greffe, votre médecin peut aussi vous prescrire une faible dose de cortisone. Comme la cortisone peut accélérer la perte osseuse et mener à une [ostéoporose](#), il peut vous prescrire du calcium, de la vitamine D et parfois des bisphosphonates pour limiter la perte osseuse.

Votre médecin peut aussi décider de vous prescrire des médicaments pour prévenir les infections par des virus (médicaments antiviraux). Le but est d'éviter une infection à cytomégalovirus ou au virus de l'herpès.

Que pouvez-vous faire si vous avez été greffé ?

Adopter de bonnes habitudes de vie

Par exemple, il est conseillé d'éviter de fumer et de limiter sa consommation d'alcool.

Surveillez vos dents

Il est important de prendre bien soin de vos dents. Un contrôle régulier chez le dentiste vous permettra d'éviter les infections et de faire soigner à temps les possibles effets secondaires liés au médicament.

Si vous devez subir une intervention aux dents qui risque de provoquer une infection, vous pouvez recevoir des antibiotiques en prévention (voir [prévention de l'endocardite](#)).

Vaccinez-vous, mais pas contre tout

Si vous êtes greffé, vous ne pouvez pas recevoir certains types de vaccins. C'est le cas des vaccins vivants atténués comme ceux contre la rougeole ou la fièvre jaune, par exemple. Ces vaccins contiennent le virus ou la bactérie, affaibli, mais toujours vivant.

Des vaccins fabriqués par d'autres méthodes restent recommandés. C'est le cas par exemple du vaccin contre la grippe ou de celui contre le pneumocoque.

Pouvez-vous voyager en tant que patient greffé ?

Vu le risque de complications, il est déconseillé de voyager à l'étranger dans les 6 mois qui suivent la greffe. Après cette période, vous pourrez voyager normalement.

Vous devrez faire particulièrement attention à votre hygiène et à bien vous protéger du soleil.

Emportez toujours des antibiotiques en voyage. Ils seront utiles en cas de [diarrhée aiguë du voyageur](#). En effet, si vous avez une diarrhée, votre médicament immunosuppresseur sera trop rapidement éliminé par les selles. En soignant rapidement la diarrhée, vous permettrez à votre corps de recevoir la dose nécessaire d'immunosuppresseurs pour limiter le risque de rejet.

Si vous prévoyez de partir à l'étranger, demandez conseil à votre médecin spécialiste traitant. Il pourra vous informer sur les précautions que vous devrez prendre, en particulier par rapport aux vaccins que vous pourrez recevoir.

En savoir plus ?

- [Reprendre mes activités après une transplantation](#), ici, ou [à trouver sur cette page du CHU Montréal](#)
- [L'importance de l'activité physique chez les transplantés rénaux](#), ici, ou [à trouver sur cette page des Cliniques universitaires Saint-Luc \(UCLouvain\)](#)
- [L'importance de l'activité physique chez les transplantés hépatiques](#), ici, ou [à trouver sur cette page des Cliniques universitaires Saint-Luc \(UCLouvain\)](#)
- [Participer à mes suivis après ma greffe](#), ici, ou [à trouver sur cette page du CHU Montréal](#)
- [Prévenir les infections après une transplantation](#), ici, ou [à trouver sur cette page du CHU Montréal](#)

Source

[Guide de pratique clinique étranger 'Patients greffés en soins de première ligne' \(2000\), mis à jour le 22.05.2017 et adapté au contexte belge le 08.01.2020 – ebpracticenet](#)